

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 23 juillet 2024

fixant le nombre de postes offerts à l'examen des titres professionnels et de l'établissement de la liste d'aptitude d'accès au corps des directeurs des services pénitentiaires au titre de l'année 2024

NOR : JUSK2419100A

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 23 juillet 2024, le nombre total de postes offerts, au titre de l'année 2024, à l'examen des titres professionnels et de l'établissement de la liste d'aptitude d'accès au corps des directeurs des services pénitentiaires, est fixé à 5.